des barbares, et une partie des provinces de l'Orient sont acquises au mahométisme. La troisième période comprend l'intervalle qui s'écoule de la mort de Charlemagne à la Réformation. L'Eglise devient une puissance. La papauté se constitue et domine le monde. « La doctrine et l'adoration de Dieu en esprit sont étouffées par le culte extérieur; mais, à côté de toute cette grossièreté qui apparaît aux regards, *un trait plus profondément religieux* pénètre dans la vie des peuples : le sentiment de la dépendance forme le point de vue principal. » Le monachisme, la chevalerie, la féodalité, les croisades, le schisme d'Orient remplissent cette période. Enfin la quatrième période va de la Réformation jusqu'à nos jours. « La lutte de l'esprit et de la lettre, de la liberté de la foi et de l'autorité de l'Eglise, occupent tout cet espace de temps, sans qu'on soit arrivé encore à une solution. »

Moins étendu, moins savant que l'ouvrage du docteur Karl Hase, celui de Clemens est aussi conçu à un point de vue plus supranaturaliste; parfois cette histoire tourne au livre d'édification; ses appréciations sentent trop souvent l'homme d'Église. En un mot, notre historien appartient à l'orthodoxie, mais à cette orthodoxie modérée qui se rencontre surtout en Allemagne. Ainsi, à propos des miracles, il écrit : « Des miracles sont opérés par Jésus et en sa présence, afin qu'il soit reconnu le Messie, le Christ, l'Oint, en qui les prédictions des prophètes ont été accomplies... » Mais il ajoute aussitôt : « Cependant Jésus lui-même blâme le désir des miracles chez ses contemporains, et place l'essentiel dans la divinité de sa doctrine. Avertissement pour nous de pénétrer de l'extérieur dans le contenu et dans l'esprit de ses enseignements. » C'est toujours, comme on voit, la même inconséquence, la même contradiction. Néanmoins, malgré cette tendance et certains jugements hasardés, le *Précis de l'histoire de l'Eglise* peut encore être de quelque utilité par les nombreux renseignements qu'il renferme. Il n'est certes pas éloquent; mais, comme manuel, il a l'avantage d'être d'une lecture facile.

Église et la société chrétienne en 1861 (L'), par M. Guizot. Cet ouvrage est un traité complet de la question romaine au point de vue de l'auteur, et un commentaire de ces paroles qu'il avait prononcées dans une réunion protestante : « Une perturbation déplorable atteint et afflige une portion considérable de la grande et générale Eglise chrétienne. Je dis une perturbation déplorable, et c'est mon propre sentiment que j'expose et que j'ai à cœur d'exprimer. Quelles que soient entre nous les dissidences, les séparations même, nous sommes tous chrétiens et frères de tous les chrétiens. La sécurité, la liberté, la dignité de toutes les Eglises chrétiennes importent au christianisme tout entier. C'est le christianisme tout entier qui a à souffrir quand de grandes Eglises chrétiennes souffrent; c'est à l'édifice chrétien tout entier que s'adressent les coups qui frappent de nos jours telle ou telle des grandes constructions qui le composent. Dans de telles épreuves, nous devons à toute la grande Eglise chrétienne notre sympathie. » C'est chose assez singulière, il faut l'avouer, de voir ce fils de Luther prêcher la croisade en faveur du pape, Genève venir au secours de Rome, M. Guizot se mettre à la tête d'une ligue défensive et offensive de toutes les communions chrétiennes contre le progrès de l'esprit moderne. Pour être un cri d'alarme, un coup de tocsin, le livre de M. Guizot n'en conserve pas moins tout le caractère de dignité calme et de sérénité pompeuse habituel à l'auteur. « S'il y a, dit-il, dans mes paroles, de la vérité et une vérité qui vienne à propos, plus elle se montrera seule, sereine, étrangère à tout débat personnel, plus elle aura de chances de se faire accueillir. » Cette vérité se rencontre-t-elle? C'est ce que nous ne pensons pas. L'auteur traite successivement deux questions : la question religieuse et la question politique. La première domine l'autre, la prime, la comprime. Selon M. Guizot, un grand danger menace l'Eglise chrétienne : c'est le rationalisme, qui ne peut s'introduire dans le christianisme qu'en le dépouillant de tout caractère religieux; aussi croit-il qu'il faut laisser à la religion chrétienne des formules dogmatiques et des légendes merveilleuses dans une certaine mesure. Il s'efforce donc de sceller l'alliance entre l'Eglise chrétienne et la liberté religieuse, tout en faisant ce singulier aveu : « Je sais, et je le reconnais à regret, que la liberté religieuse, cette conquête, ce trésor de la civilisation moderne, n'y a pas été introduite et fondée par des croyants chrétiens. Ce n'est point par sa propre vertu et son propre effort que l'Eglise chrétienne est arrivée à la liberté; c'est l'esprit humain qui, en s'élevant et en s'affranchissant, a affranchi la conscience humaine; c'est la société laïque qui, en cherchant pour elle-même la justice et la liberté, les a données, je devrais dire imposées à la société religieuse. » C'est en se plaçant sur ce terrain que M. Guizot aurait dû montrer que la religion n'est pas inconciliable avec la raison, comme le défenseur d'un régime politique et social doit le concilier avec la liberté. Telle n'est pas sa manière de voir, et il repousse la maxime de M. de Cavour : « L'Eglise libre dans l'Etat libre. »

M. Guizot donne-t-il au moins des conclusions qui fassent avancer la question d'un pas? Hélas! non. La solution de la question politique, sociale et religieuse n'est possible, d'après lui, que par un retour vers un passé à jamais disparu, par le sacrifice des conquêtes de la Révolution. Est-ce bien l'historien de la civilisation en France qui parle ainsi? Nous ne pouvons en douter; ne l'incriminons pas cependant; contentons-nous de le renvoyer à son glorieux passé.

Église et l'esclavage (L'), par M. Armand Rivière (Paris, Ménard, 1864, 1 vol. in-8°). L'auteur de cet ouvrage a compulsé tous les documents, accumulé toutes les preuves historiques; rien n'a échappé à ses investigations, ni les chroniques écrites dans les cloîtres, ni les énormes recueils des décrétales et des conciles. Aidé de ce surcroît de matériaux, il a composé son livre, où la philosophie se mêle à l'érudition : véritable travail de bénédictin, qui sera lu et médité avec fruit par tout esprit libéral. Ce livre est précédé d'une épître dédicatoire à Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis (île de la Réunion), quelque peu parent de l'auteur. « Vous me plaindrez peut-être, lui écrit M. Armand Rivière, d'avoir déserté la foi naïve de mon adolescence pour embrasser avec ardeur une foi nouvelle, pour ne reconnaître que l'autorité de la raison, que la morale et la justice émanées de la conscience humaine. Moi, je me félicite, comme d'un notable progrès, d'avoir accompli, non sans douleurs et sans secousses, ce grand voyage vers ce que je considère comme la lumière de la vérité. »

De toutes les idées fausses restées en cours de circulation, la plus accréditée sans contredit est celle de l'abolition de l'esclavage par le christianisme. Depuis Chateaubriand, les néo-catholiques la colportent dans les livres et dans les chaires, avec un luxe de publicité qui fait honneur à leur imagination, mais non à leur science. A les entendre, le christianisme aurait donné au genre humain toutes les libertés; toute réforme, tout progrès émanerait de sa puissance d'initiative. Leur ardeur est si grande, si profonde est leur foi, qu'ils négligent même de séparer l'idée de sa forme extérieure; si bien que l'Eglise, à son tour, nous est prônée comme ayant brisé tous les liens de la servitude. On ne s'en douterait certes pas.

Il est impossible, après avoir lu l'ouvrage de M. Armand Rivière, de ne pas être convaincu de cette vérité : que l'Eglise, loin d'aider à l'affranchissement des esclaves, s'est toujours opposée à leur émancipation. L'idée chrétienne elle-même, prise dans son essence, ne prêche rien moins que l'égalité sous la loi du plus fort. Il est certain toutefois que le christianisme, en adoucissant les mœurs et en créant le dogme de la fraternité parmi les hommes, contribua pour son compte à rendre possible la solution de ce grand problème social; mais ce fut en quelque sorte à son insu. En effet, qui dit résignation dit soumission. M. Edgar Quinet fait remarquer avec raison que la société politique se modèle au moyen âge sur la société religieuse, que la terre est (subjectivement) l'image du ciel. Un seul maître ici-bas, comme un seul maître là-haut. Puisque Dieu donne la grâce à qui lui plaît, puisque les uns sont prédestinés au salut et les autres à la damnation, sans avoir rien fait pour mériter cette distinction arbitraire, pourquoi ne naîtrait-on pas aussi serf ou seigneur, riche ou pauvre, grand ou petit, sans avoir l'espérance de jamais sortir de la caste où la volonté divine nous aura placés? « Si l'on te frappe sur une joue, tends l'autre, » dit l'Evangile. (V. le *Christianisme et la Révolution française*, par M. Edgar Quinet, 4e leçon, Etude sur saint Augustin.)

Peut-être, d'ailleurs, ne serait-il pas sans intérêt d'examiner, une fois pour toutes quelle est la distance qui sépare l'Eglise du christianisme. Selon M. Armand Rivière, le christianisme représente l'idée éclose et élaborée dans le vaste cerveau de l'humanité, qui commence à fermenter et à germer dans le monde vers l'époque de l'apparition du Christ, pour s'affirmer ensuite au XIe siècle et se formuler plus nettement à la Révolution de 1789; il représente les évolutions et les révélations de la raison humaine, soit dans la philosophie antique, soit dans l'idée messianique; « c'est le travail et l'œuvre de l'homme; c'est le développement, à travers les siècles, de la pensée, de la raison, de la perfectibilité humaine. » Tout différent est le travail de l'Eglise, catholique ou autre, avec son cortége de dogmes et de mystères, avec sa hiérarchie sacerdotale. Qui oserait dire cependant qu'elle n'a pas eu sa raison d'être dans l'enfance de l'humanité? M. Armand Rivière pose la question sans la résoudre; mais il s'empresse de reconnaître, preuves en main, que l'Eglise, loin de hâter les progrès dont nous sommes en possession, les a tous combattus et anathématisés. A ces divers titres, son livre, le plus important qui ait été publié sur la matière, mérite de fixer l'attention de l'historien et du philosophe.

Église et la Révolution française (L'), *Histoire des relations de l'Eglise et de l'Etat, de 1789 à 1802*, par Ed. de Pressensé (Paris, 1867, chez Meyrueis, 1 vol. in-8°, 2e édit.). L'auteur commence par examiner quelle était la situation de l'Eglise avant la Révolution. « A cette époque, dit-il, elle jouissait de tous les genres de priviléges à la fois. Le pays lui était entièrement livré. Elle n'avait plus à redouter de culte rival depuis qu'elle avait obtenu la proscription des adhérents de la Réforme. Elle seule possédait les édifices religieux pour célébrer le service divin, tandis que les retraites les plus cachées ne pouvaient protéger les protestants dans l'exercice de leur culte. Ils n'avaient pas seulement perdu le droit de professer leurs croyances, ils avaient perdu le droit d'exister. Quant aux juifs, ils n'étaient pas tolérés. Ils payaient un impôt particulier et étaient soumis à des règlements de police très-durs; ils étaient, comme les protestants, exclus des fonctions publiques. L'Eglise catholique était donc maîtresse absolue du royaume au point de vue religieux; l'état civil était entre ses mains par les mariages et les baptêmes; sa voix s'élevait seule d'une frontière à l'autre; il fallait prendre le détour de la Hollande pour publier un livre qui l'attaquât ou qui seulement pût lui déplaire. L'instruction de la jeunesse lui était presque entièrement confiée et nul enseignement ne se donnait en dehors de son contrôle. Ainsi la pensée, l'âme de tous les citoyens étaient officiellement sous sa dépendance. »

Indépendamment de cette puissance morale, le clergé disposait d'immenses richesses qui le rendaient propriétaire d'une partie considérable du sol. Il les tenait de la piété des fidèles, souvent aussi des terreurs et des repentirs tardifs du lit de mort. Les rois de France avaient largement disposé de leur domaine en sa faveur, et, s'il fallait évaluer le nombre de leurs péchés par celui de leurs donations, la liste de leurs méfaits serait effayante. Voici quel était le revenu du clergé du royaume d'après une appréciation qui n'a rien d'exagéré. Il avait à sa tête 11 archevêques et 116 évêques, dont le revenu en bloc s'élevait à 8,400,000 livres. Celui des grands vicaires et des chanoines atteignait le chiffre de 13,400,000 livres. Ajoutez-y le revenu de 715 abbayes, ainsi nommées parce que les titulaires pouvaient se faire remplacer dans leur charge effective, soit 9 millions; celui de 703 prieurés, soit 1,400,000 livres; 11 chapitres de chanoines nobles et 520 colléges de petits chapitres, soit 7 millions. Et nous ne parlons pas des ordres de religieux et de religieuses, des dîmes prélevées sur les récoltes des particuliers, du casuel, qui portent assurément le revenu du clergé à 200 millions par an. Notez que les biens d'Eglise étaient, de droit, exempts d'impôts.

La Révolution vint amoindrir grandement cette situation. D'abord elle proclama la liberté des cultes, et les non-catholiques virent reconnaître leurs droits. Cette mesure de justice fut accueillie avec colère par un grand nombre de catholiques. A Nîmes, à Uzès, à Montauban, il y eut des révoltes. A Nîmes, la fureur du parti catholique ne connut plus de bornes, quand il apprit, au mois d'avril, la nomination de Rabaut Saint-Etienne à la présidence de l'Assemblée nationale.

Ainsi diminuée dans sa prépondérance exclusive, l'Eglise le fut encore dans ses possessions. Le 2 novembre 1789 fut votée l'aliénation générale des biens du clergé. M. de Pressensé reconnaît que cette mesure était nécessaire; il la déclare légitime, et cependant, à divers endroits de son livre, il s'emporte contre la Révolution à l'occasion de ce fait. Que pouvait donc faire la Révolution à l'égard de l'Eglise? Elle avait enlevé au clergé ses possessions; elle lui devait moralement une compensation. Devait-elle lui constituer un capital et le laisser libre ensuite de vivre à sa guise? Mais cette pratique aurait eu pour conséquence de conserver à tout jamais la supériorité matérielle du catholicisme dans un pays où les protestants et les juifs n'auraient pas reçu de dédommagements semblables à ceux qu'on accordait à l'Eglise catholique. Devait-elle dépouiller brutalement le catholicisme et le faire passer du jour au lendemain de la richesse au dénûment? Mais, en dehors des considérations politiques qui rendaient une telle mesure impraticable, il y avait des raisons d'honneur qui devaient la faire repousser. Les hommes qui, avant la Révolution, s'étaient engagés dans la vie religieuse, s'y étaient engagés sous l'empire des lois qui les protégeaient et les garantissaient. La société ne pouvait pas ainsi, tout à coup, leur faire banqueroute; elle leur devait quelque chose. Peut-être le plus sage aurait-il été de sauvegarder les intérêts de ceux qui étaient déjà entrés en religion, mais sans prendre aucun engagement vis-à-vis de ceux qui voudraient y entrer. Il fallait s'en tenir aux expédients; on aima mieux faire une loi ayant un caractère absolu et définitif, et on eut ce qu'on appela la Constitution civile du clergé. Si la Révolution, en cette circonstance, pécha par quelque excès, ce fut par excès d'humanité et de libéralisme. Il est injuste et contradictoire de venir l'accuser de despotisme et de déclamer contre elle. Dans son beau livre sur *Napoléon Ier et son historien, M. Thiers*, M. Jules Barni a relevé avec autorité l'injustice dans laquelle est tombé M. de Pressensé.

On sait comment furent établis plus tard le culte de l'Etre suprême, celui de la Nature et de la Raison; comment le catholicisme se reconstitua peu à peu sous le Directoire, et comment enfin Bonaparte le rétablit dans ses priviléges par le Concordat. Cette restauration a inspiré à M. J. de Pressensé les meilleures pages de son livre. « Le 18 avril 1802, jour de Pâques, le Concordat fut publié et l'on chanta en grande pompe, à Notre-Dame, un *Te Deum* solennel pour célébrer la paix générale et le rétablissement des cultes. Une foule immense remplissait les rues. Les acclamations qui s'adressaient au grand consul, comme on l'appelait, s'expliquaient suffisamment par sa gloire et son génie, comme par les services qu'il avait rendus, sans qu'on eût le droit d'y voir une adhésion au Concordat. De longues files de voitures, où s'entassaient les belles dames du monde officiel, suivaient le carrosse du premier consul et du légat. La cérémonie à l'église fut froide et convenable, sauf l'attitude railleuse de quelques généraux, car ce spectacle singulier amusait ceux qu'il n'attristait pas. Après tout, c'était une solennelle comédie qui se jouait sous ces voûtes, puisque la foi manquait complétement dans cette fête de la religion. Quant au premier consul, il était, d'après le témoignage de son historien, calme, grave, dans l'attitude d'un chef d'empire, qui fait un grand acte de volonté et qui commande de son regard la soumission à tout le monde, ce qui signifie sans doute qu'il était là sans croire au culte qu'il restaurait, par condescendance et par politique, et comme un homme qui faisait beaucoup d'honneur à Dieu en le visitant dans son temple... Au retour de Notre-Dame, après le dîner d'apparat qui célébrait la paix des consciences, le premier consul, qui était fort satisfait de la réussite d'une si épineuse affaire, disait à quelques-uns de ses généraux : « N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui tout paraît rétabli dans l'ancien ordre? — Oui, répondit l'un d'eux, excepté deux millions de Français qui sont morts pour la liberté et qu'on ne peut faire revivre. » M. Mignet, dans son *Histoire de la Révolution française*, donne une autre version du mot du général Delmas : « C'est une belle capucinade, aurait-il répondu; il n'y manque qu'un million d'hommes qui ont été tués pour détruire ce que vous rétablissez. »

M. de Pressensé est un ardent partisan de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pasteur d'une Eglise *libre*, il demande, comme Vinet et Samuel Vincent, la suppression du budget des cultes dans l'intérêt de la religion autant que de l'Etat. Ce souffle libéral fait de son ouvrage une lecture attachante et pleine d'intérêt, malgré quelques longueurs et une certaine tendance à la déclamation.

Église de Russie (L'), par L. Boissard (Paris, 1867, 2 vol. in-8°). Voici un ouvrage vraiment utile et qui manquait à la littérature théologique française. La Russie n'est pas mêlée depuis bien longtemps au grand mouvement européen; il n'est pas étonnant que l'histoire de son Eglise nous soit peu familière. Par sa civilisation et sa situation, la Russie était fort éloignée de nous; la séparation de son Eglise l'en éloignait encore davantage. Après le schisme, on ne parlait plus guère de cet Orient, qui avait pourtant été un des principaux foyers du christianisme; il semblait que cette lumière éclatante eût disparu sans retour. Plus de savants, plus de docteurs, plus de théologiens : ils n'avaient point trouvé de successeurs. Plus d'Eglise : elle s'était éteinte dans le silence et dans la nuit.

Eh bien! toutes ces pensées étaient des illusions. M. Boissard a profité d'un séjour en Russie pour étudier sur place et dans ses auteurs les plus éminents cette Eglise ignorée, et il nous donne dans ses deux volumes le résultat de ses recherches. Loin d'avoir été condamnée à l'isolement et à l'impuissance par sa rupture avec l'Occident, l'Eglise orientale en a retiré de précieux avantages. « Le grand schisme l'a préservée du despotisme spirituel et des innovations dogmatiques ou disciplinaires auxquelles sa rivale n'est restée rien moins qu'étrangère; des altérations de la doctrine et des déviations de la morale, qui ont infligé à l'Eglise romaine la féconde protestation du XVIe siècle; du célibat des prêtres, qui fait sans doute du clergé une armée militante au service de la papauté, mais qui constitue fatalement un écueil permanent et dangereux pour la pureté de la vie et des mœurs, du commerce sacrilége des indulgences, qui oblitère la conscience humaine; des horreurs de l'inquisition, cette odieuse infraction au droit imprescriptible de la liberté religieuse; enfin du discrédit qui pèse aujourd'hui sur une arme jadis redoutée et dont Rome hésite à se servir, le pouvoir de l'excommunication. » La communion orientale pose avant tout et partout la souveraine autorité des livres saints. Elle en favorise, elle en provoque la lecture par les fidèles. La littérature ecclésiastique est assez riche; l'éloquence de la chaire est cultivée avec succès. Le métropolitain de Moscou, Platov, qui vivait dans la dernière moitié du siècle dernier, mérite d'être rangé parmi les grands prédicateurs.

Cependant l'Eglise russe a bien aussi ses faiblesses. En premier lieu, ce qui la distingue, c'est son formalisme. On lit bien les livres saints, mais sans intelligence. Le culte des saints, le culte des images y sont en faveur. D'autre part, si elle ne s'est pas souillée des horreurs de l'inquisition, elle n'en a pas moins eu ses accès d'intolérance. Chez elle aussi éclatèrent des dissidences et surgirent des sectes nouvelles. Les motifs qui leur donnèrent naissance ne témoignent pas d'une haute culture ni d'un grand spiritualisme; mais, en définitive, plus d'un schisme s'est accompli pour des raisons qui ne valaient pas mieux. Il s'agissait d'une simple qualification du Saint-Esprit, de la double ou triple répétition du mot *alleluia*, de la direction que devaient suivre les processions dans la consécration des temples, du signe et de la forme de la croix, de la manière d'écrire et de prononcer le nom de Jésus. Pour ces inepties, le sang humain coula. « Le supplice du feu, les arrêts de mort, la peine du fouet, l'internement dans les monastères, la détention, l'exil, la confiscation des biens, le double impôt, toutes ces mesures de rigueur aigrirent les sectaires et en multiplièrent le nombre. Les persécutions religieuses ont fait des martyrs, mais elles n'ont jamais opéré la réconciliation des partis. Le sang coule, mais il féconde le terrain de la lutte. »

On voit ici le pouvoir civil intervenir contre les hérétiques. M. Boissard prétend néanmoins que c'est une erreur d'attribuer à l'empereur de Russie une papauté césarienne. L'Eglise s'administre par le saint synode, qui n'est pas même présidé par l'empereur. Cependant le czar rend des édits touchant les monastères et les mœurs du clergé, et il paraît difficile d'admettre que ce soient là des attributions du pouvoir civil. Quoi qu'il en soit, le livre de M. Boissard servira de guide précieux à tous ceux qui voudront connaître l'Eglise russe. Dogmatique, morale, discipline, vie chrétienne, science, littérature, organisation, tout est examiné avec soin et raconté en détail. Des citations nombreuses font connaître les auteurs les plus estimés. Le style est clair, sans éclat comme sans prétention. L'auteur ne vise pas à l'originalité; c'est un chroniqueur plutôt qu'un historien. L'élément critique fait même complétement défaut; il est rare que M. Boissard hasarde une appréciation et, quand il le fait, ce n'est qu'avec une extrême réserve.

Église romaine et le premier Empire (L'), par le comte d'Haussonville (Paris, Michel Lévy, 1870, 5 vol. in-8°). L'ouvrage de M. d'Haussonville commence à l'élection de Pie VII et au 18 brumaire pour se terminer à l'abdication de Fontainebleau et au départ du pape, qui en est la conséquence; il contient l'histoire de toutes les relations qui ont existé entre l'empereur et le pape, soit à propos des intérêts spirituels, soit à propos des biens de l'Eglise. Rien d'intéressant comme ce récit d'événements contemporains, jusqu'à ce jour si peu connus. On voit les exigences et le despotisme de Napoléon croissant avec sa puissance, et sa violence redoublant à mesure qu'il rencontre des résistances. Le Concordat et ses difficiles négociations; l'enlèvement du pape et sa captivité à Savone; l'affaire du divorce de Napoléon et enfin les conférences du pape et de l'empereur à Fontainebleau : tels sont les points principaux qui sont traités dans l'ouvrage de M. d'Haussonville. Mieux que tous les commentaires et toutes les réflexions du monde, ce récit montre à quel degré de folie et de despotisme le pouvoir personnel atteint lorsqu'il est livré à lui-même et privé de tout contre-poids. Si la campagne de Russie avait eu une issue heureuse, les persécutions et les violences eussent pris un nouvel essor; on aurait vu renaître le Louis XIV des dragonnades, le Henri VIII des discussions théologiques. Cette partie de l'ouvrage est très-bien traitée, très-fidèlement écrite d'après des documents originaux et dont l'authenticité n'est pas contestable. Celle qui regarde le pape et la cour romaine est moins complète, et l'on pourrait accuser M. d'Haussonville d'avoir montré trop de partialité à cet égard. Si le récit de ces actes violents et injustifiables ne fait pas naître dans notre âme toute l'indignation qu'ils devraient y soulever, c'est que ceux qui en sont les victimes sont loin de mériter toute notre sympathie. Les mauvaises dispositions de la cour de Rome pour la France, son attachement à l'Autriche, sa sourde et perpétuelle conspiration contre nos intérêts, sont des faits indiscutables que M. d'Haussonville a oublié de mentionner et dont il s'est bien gardé de tenir compte. Il nous montre un pontife souffrant pour défendre les intérêts de sa foi et pour obéir à la voix de sa conscience; s'il n'y avait que cela, Pie VII serait un vrai martyr et l'on ne saurait avoir trop d'admiration pour cette lutte de la pensée contre la force brutale. Malheureusement cette résistance a bien souvent sa raison d'être dans des motifs purement humains; le pouvoir temporel et cette arrogante domination que Rome a toujours voulu s'attribuer dans les affaires européennes n'ont rien à voir avec le dogme ni avec la foi, et c'est surtout à ces causes qu'il faut demander le secret des résistances de Pie VII. On peut le dire, le souverain pontife fit tout ce qui dépendait de lui pour compromettre la religion dans l'affaire du Concordat et surtout dans celle du divorce. La cour romaine avait maintes fois dénoué le lien conjugal dans des circonstances semblables; si elle ne le voulut pas, ce fut mauvaise volonté de sa part et non scrupule de conscience. Aussi est-on mal venu à crier au martyre dans cette lutte entre la ruse et la force; le plus grand tort est du côté de la violence qui abuse de ses avantages, mais cette fois, jusque dans ses excès, elle a des circonstances atténuantes. Le tort de M. d'Haussonville a été de ne pas tenir la balance exacte entre les deux adversaires, ce qui relègue son livre au rang des œuvres de parti et lui enlève toute valeur historique, malgré les précieux documents qu'il contient. M. d'Haussonville a adopté la méthode narrative qui a produit de si beaux résultats depuis Augustin Thierry, M. de Barante et M. Thiers. « La vérité détaillée, familière, animée et vivante, dit-il, la vérité non-seulement sur les grandes choses, mais sur les moyennes aussi et sur les petites, la vérité sur les personnes, non-seulement sur l'ensemble de leurs actes et de leurs caractères, mais sur leurs procédés et leurs allures, n'est-ce point là ce que les esprits réfléchis doivent surtout rechercher dans l'étude des temps passés? Si la vie des peuples n'est, comme celle des individus, qu'un long enseignement, à quelle école, nous autres simples mortels, pourrons-nous apprendre mieux à nous défier des faciles entraînements et des piéges de toute espèce tendus à notre crédulité, sinon à celle de ces bienfaisants révélateurs qui nous apprennent sans déguisement, sans emphase, comment se sont réellement traitées entre les plus grands personnages les plus grandes affaires de ce bas monde? Il y a, dit quelque part un éminent critique, il y a une sorte d'histoire qui se fonde sur les pièces mêmes et les instruments d'Etat, les papiers diplomatiques, les correspondances des ambassadeurs... Puis il y a une histoire d'une tout autre physionomie, l'histoire morale écrite par des acteurs et des témoins. — A mon sens, cette dernière est la meilleure, je veux dire au moins la plus instructive, la plus profitable, la seule qui serve à dessiller les yeux, à ouvrir les intelligences, à combattre les plus funestes engouements, à éviter les désagréables mystifications. Ce qui nous importe, c'est de connaître les gens *par la levée du rideau qui les couvre*, suivant l'heureuse expression de Saint-Simon. Nous devons nous instruire pour ne pas être des hébétés, des stupides, des dupes continuelles... Et la grande étude est de ne s'y pas méprendre au milieu d'un monde la plupart du temps si soigneusement masqué. On a encore porté des masques depuis Saint-Simon, et de nos jours la mode n'en est peut-être pas entièrement passée. Faisons donc bon accueil à ceux qui nous aident à découvrir les vrais visages. Nous touchons d'ailleurs, si je ne me trompe, au moment où la grande épopée du Consulat et de l'Empire vient se placer naturellement et comme d'elle-même à son véritable point de vue; cette histoire n'est pas à refaire, elle a été écrite en traits ineffaçables. Peut-être pourrait-on seulement la compléter en la considérant sous un autre jour et par de nouveaux aspects. Il s'agirait d'abandonner ce qu'on appelle la grande méthode, celle qui consiste à s'attacher aux effets d'ensemble. On se prendrait de préférence aux détails caractéristiques et, pénétrant jusqu'à l'arrière-scène, derrière toutes les décorations extérieures, on introduirait le lecteur jusque dans l'intérieur des coulisses. »

Tel est le programme intéressant qu'a suivi M. d'Haussonville. Peut-être y a-t-il une légère dose d'illusion à croire que l'histoire consiste surtout dans le détail et l'étude des mœurs et des actes quotidiens de ceux qui mènent les événements. Cette histoire-là, c'est-à-dire celle qu'il veut faire, touche d'un côté au roman et de l'autre au pamphlet. Dans tous les cas, elle a droit à une place importante dans les grands travaux accomplis par notre âge dans les champs du passé; cela éclaire l'avenir. « Certes, ce n'est point dans le passé qu'il faut aller chercher la clef de l'avenir, dit encore M. d'Haussonville. Les événements se succèdent d'après certaines règles plutôt qu'ils ne se reproduisent. Lorsqu'on serait le plus tenté de les trouver à peu près pareils, on découvre encore entre eux beaucoup plus de diversité que de ressemblance. Il serait puéril cependant de dédaigner les utiles leçons qui résultent du rapprochement des faits. »

Entendez bien ceci : M. d'Haussonville entreprend d'écrire l'*Histoire de l'Eglise romaine et du premier Empire* aussitôt après la guerre d'Italie de 1859. La guerre de 1859 a été entreprise en vue de mettre à exécution les véritables desseins du second Empire à propos de l'Eglise romaine. On ne frappe l'Autriche qu'en qualité de protectrice du saint-siége et des idées catholiques. On s'est arrêté à moitié chemin contre l'Eglise romaine, ce qui n'est pas un acte de condescendance, mais de prudence : on voulait laisser désormais à la force des choses le soin d'achever la besogne commencée, sans paraître trop responsable de ce qui arriverait. Du reste, depuis l'établissement du second Empire, on avait affecté d'être favorable aux intérêts du catholicisme. Eh bien! démontre M. d'Haussonville, le premier Empire avait agi tout à fait de la même manière. A son début, il avait relevé les autels, rendu à l'Eglise romaine une partie de ses priviléges et de son influence dans l'Etat. Il comprenait la puissance des idées religieuses; mais il n'entendait les réorganiser et leur donner une existence politique qu'afin de les exploiter à son profit. Dès qu'il vit qu'on résistait, il déploya des efforts inouïs à vaincre cette résistance et, n'y étant pas parvenu, il déclara ouvertement la guerre à ceux qu'il avait restaurés. Il fut sinon vaincu dans cette guerre, du moins tenu en échec jusqu'à ce que d'autres causes s'unissent à celle-là. Il fut détruit par leur force commune. Vous voyez d'ici ce qu'on promet au second Empire : vous avez agi comme votre père et vous continuez de suivre sa ligne de conduite, vous finirez comme lui. L'Eglise est patiente; elle se laisse frapper sans murmurer. Sa résistance est surtout de l'inertie; mais soyez tranquille, au moment décisif, elle vous montrera ce que vaut sa haine et combien on est mal loti quand on est tombé dans la main du Seigneur : *In manu Domini*. Ce raisonnement ne manque pas de franchise. M. d'Haussonville, afin qu'on n'ignore pas à quelles préoccupations il obéit en écrivant l'*Histoire de l'Eglise romaine et du premier Empire*, prévoit le cas d'une vacance du saint-siége et juge de ce qui arriverait alors par ce qui est arrivé à Venise lors de l'élection de Pie VII. Les circonstances ne sont-elles pas les mêmes? Il y avait des troupes autrichiennes à Venise, aujourd'hui il y a des troupes françaises à Rome. « Qu'arriverait-il? Loin de moi de comparer la position actuelle du sacré collége vis-à-vis de l'empereur Napoléon III et du roi Victor-Emmanuel à celle des cardinaux qui s'étaient rassemblés dans les Etats vénitiens sous la protection du chef de l'empire d'Allemagne! On aperçoit d'abord les différences; elles sautent aux yeux. Cependant, à parler de bonne foi, je ne conseillerais pas au gouvernement français, dont les soldats monteraient la garde aux portes du Quirinal, non plus qu'au gouvernement italien, dont les sentinelles, en toute hypothèse, n'en seraient pas bien loin placées, de perdre entièrement le souvenir de ce qui s'est passé à Venise, en 1800, dans le monastère de Saint-Georges. Reportant mes regards en France et sur nos propres affaires, je suis à mille lieues de m'imaginer que le Concordat ait fait son temps, quoiqu'à vrai dire il soit un peu usé à la suite de tant de frottements survenus entre l'Eglise et l'Etat. Je ne crois pas davantage qu'on soit à la veille d'y retoucher, encore moins en disposition de s'en affranchir, tant à Rome qu'à Paris. Toute la poussière soulevée présentement autour de ces questions n'empêche pas les yeux clairvoyants de discerner les dispositions véritables du gouvernement français et du clergé catholique. Leurs dissentiments sont, nous le croyons, beaucoup plus apparents que réels et beaucoup plus bruyants que sérieux. Il en existait bien d'autres et de plus menaçants entre le saint-siége et le premier consul, au moment même où le cardinal Consalvi signait le traité solennel qui avait pour but de réconcilier la papauté avec la France moderne. »

L'ouvrage de M. d'Haussonville est plein de documents inconnus jusqu'ici et de renseignements hardis, mais puisés à des sources qui ne permettent pas d'en soupçonner l'authenticité. Quant au style, il est bien un peu terne et entaché de monotonie, mais c'est dans la tradition académique.

Les principales sources consultées par M. d'Haussonville sont : 1° les *Mémoires de Consalvi*, traduits par M. Crétineau-Joly; 2° les *Œuvres* du cardinal Pacca; 3° la *Correspondance du cardinal Caprara*; 4° la *Correspondance de Napoléon Ier*; 5° *Diverses correspondances diplomatiques et papiers inédits*.

Église (LES COURTISANES DE L'), étude historique par M. Benjamin Gastineau (1870). Sous le couvert d'une érudition qui n'est pas toujours très-profonde, ce livre est moins un morceau d'histoire qu'un pamphlet, qu'une machine de guerre dirigée fort à propos contre l'infaillibilité des papes. Si le pape n'est qu'un homme, soumis aux mêmes défaillances que les autres; si l'histoire de la papauté, comme l'histoire de n'importe quelle monarchie, est pleine de désordres, d'intrigues et même d'infamies, comment admettre cette risible infaillibilité? Preuves en mains, M. Benjamin Gastineau n'a pas de peine à démontrer qu'à la cour du Vatican, comme à celle de Versailles, de Saint-James, ou d'Aranjuez, la femme avait, pendant des siècles, été toute-puissante, qu'elle avait fait et défait des papes, des cardinaux, des évêques, comme ailleurs des généraux et des ministres.

Grégoire Ier eut pour maîtresse Théodelinde, reine des Lombards, dont les donations ont été la première richesse de l'Eglise; voilà l'une des sources impures du pouvoir temporel. Pendant un demi-siècle, Théodora et Marozia, deux courtisanes titrées, tiennent dans leurs mains les papes et la papauté : elles signent des bulles et convoquent des conciles. Théodora est la maîtresse de Jean X; sa fille Marozia est celle de Sergius III, et elle empoisonne Léon VI pour frayer le chemin à son amant. Ce drame, dont on trouve les traces dans des écrivains dignes de foi, semble assez scandaleux. Pourquoi M. Gastineau fait-il de Léon VI, dont l'existence du reste est problématique, une femme morte en couches? Cette seconde édition de la papesse Jeanne a des fondements encore moins solides que la première légende, aujourd'hui complétement abandonnée. Mais puisqu'il donne place aux légendes, même les moins prouvées, pourquoi l'auteur ne cite-t-il pas celle de Léon Ier? Ce pape, au baisemain de la fête de Pâques, ayant senti, dit-on, avec trop de plaisir, le contact des lèvres d'une femme de la plus grande beauté, pour mater cette rébellion des sens, se coupa la main. Un miracle la lui rendit aussitôt, ajoute la légende. C'est depuis ce temps-là que l'on baise, non plus la main, mais la mule du pape.

En poursuivant l'histoire secrète du Vatican, nous trouvons Jean XII tué par un mari jaloux, dans le lit de sa femme. Il fut tué à coups de marteau, dit M. Gastineau. C'est Jean VIII qui mourut de cette façon; mais peu importe. Ce Jean XII est celui que le concile de Rome convainquit d'inceste avec deux sœurs, ses cousines; on lui reprocha en outre d'avoir bu publiquement à la santé du diable. Ils allaient bien les papes de ce temps-là! Les relations de Grégoire VII avec la *grande Italienne*, la princesse Mathilde, sont moins prouvées que les infamies de Jean XII; celles que Guillaume de Plasian, à l'instigation de Philippe le Bel, mit sur le compte de Boniface VIII, dans l'assemblée du Louvre, n'ont rien d'étonnant de la part d'un homme qui, étant pape, refusa à sa mort de recevoir les sacrements. Il eut pour maîtresses dona Cola, une fille de celle-ci, et, dit-on, toutes les jolies femmes de chambre de ces deux dames. Quoique l'érudition moderne mette en doute aujourd'hui la véracité de Burchard et de son fameux journal, on aura bien de la peine à faire passer Alexandre VI pour un petit saint. Son amour pour la Vanozza, dont il eut la fameuse Lucrèce, sera toujours hors de doute, quand bien même on reléguerait parmi les contes ces orgies où cinquante courtisanes nues ramassaient des noix entre des flambeaux allumés, et le tableau du Pinturrichio, tableau placé au chevet du pape, et représentant une autre de ses maîtresses, la belle Giulia Farnèse, dans la plus obscène des poses. Paul III débaucha sa propre fille, avant de la marier avec un Sforza; le Sforza faisant, après les noces, le mari jaloux, fut empoisonné. Pie IV mourut entre les bras d'une femme, disent les uns, entre ceux de saint Charles Borromée, son neveu, disent les autres. Lesquels croire? Cependant, que Léon X soit mort d'une maladie honteuse, cela paraît résulter des faits, et que, de 1644 à 1655, sous le pontificat d'Innocent X, ce soit la maîtresse du pape, la belle et impérieuse Olimpia Maldachini, qui ait souverainement régné, c'est tout à fait hors de doute. Toute cette histoire des papes est scandaleuse. Comme livre, les *Courtisanes de l'Eglise* sont supérieures à un autre ouvrage du même genre et du même auteur, les *Femmes des Césars*. Nous avons reproché à M. Gastineau son défaut de critique; cependant, pour se faire illusion à lui-même, il a augmenté son volume de notes et de citations considérables. Est-il besoin de dire qu'ayant le choix entre deux sources de même valeur il n'a puisé que les citations conformes à sa thèse? Le titre de l'ouvrage et les tracasseries maladroites de la censure lui ont assuré le succès.

Eglises réformées au royaume de France (HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DES), par Théodore de Bèze. V. HISTOIRE.

ÉGLISE (ÉTATS DE L'). V. ETATS.

ÉGLISE-NEUVE-D'ENTRAIGUES, bourg et commune de France (Puy-de-Dôme), cant. de Besse, arrond. et à 45 kilom. O. d'Issoire; pop. aggl. 541 hab. — pop. tot. 2,154 hab. La rivière de la Rue forme de nombreuses cascades aux environs de ce bourg.

EGLOFF (Louise), femme poëte suisse, née à Bade (Argovie) en 1803, morte en 1834. Elle fut frappée de cécité quelques semaines après sa naissance, et placée ensuite à l'institut des aveugles de Zurich. Ses *Poésies* ont été réunies à Bade en 1823. Elles se composent en grande partie de pièces religieuses, pleines de naturel, de grâce et de sentiments élevés. Le style en est simple, pur, facile, et la versification élégante.

EGLOFFSTEIN (Charles-Auguste D'), général allemand, né dans la Franconie en 1771, mort en 1834. Il entra à l'âge de quinze ans dans un des régiments de son oncle, le général de Thuna, fit la campagne de Pologne en 1793, celle du Rhin en 1795, et fut blessé à Iéna en 1806. Les événements l'ayant fait passer alors au service de la France, il combattit les Autrichiens à Passau (1809), et se distingua surtout dans l'insurrection du Tyrol, à la suite de laquelle Napoléon le décora de sa propre main et lui fit présent de deux canons. Après avoir pris part, comme colonel à la guerre d'Espagne, il revint en Allemagne (1811), reçut le commandement d'une brigade, en 1812, concourut activement à protéger la retraite de la grande armée et contribua à la défense de Dantzig sous le général Rapp. Fait prisonnier dans cette ville, il dut prendre l'engagement de combattre avec nos ennemis, et, en 1814 et 1815, nous le rencontrons, dans les rangs de l'armée alliée, défendant bravement contre nous la ville de Tournay et se faisant décorer deux fois, par l'empereur de Russie d'abord, et ensuite par le roi de Prusse. La paix étant survenue, Egloffstein fut chargé de réorganiser l'armée du grand-duché de Saxe-Weimar, et fut surpris par la mort au milieu de ce travail important.

ÉGLOGAIRE s. m. (é-glo-ghè-re — rad. *églogue*). Littér. Ecrivain qui publie des extraits des auteurs. ‖ Peu usité.

ÉGLOGISTE s. m. (é-glo-ji-ste — rad. *églogue*). Littér. Poëte qui écrit des églogues. ‖ Peu usité.

ÉGLOGUE s. f. (é-glo-ghe — du gr. *ek*, de; *legô*, je choisis). Littér. Recueil d'extraits des auteurs : *Les* ÉGLOGUES *de Polybe, de Théophraste.* ‖ Vieux en ce sens. ‖ Nom que les Romains donnaient à tout morceau de choix, à toute pièce qui méritait d'être distinguée dans un recueil : *Ausone qualifie d'*ÉGLOGUE *une ode d'Horace.* (Complém. de l'Acad.) ‖ Petit poëme pastoral : *Les* ÉGLOGUES *de Virgile. L'*ÉGLOGUE *est l'imitation des mœurs champêtres dans leur plus agréable simplicité.* (Marmontel.) *A seize ans, Pope avait composé ses* ÉGLOGUES, *chef-d'œuvre accompli de versification.* (Boissonade.) *Le tort des faiseurs d'*ÉGLOGUES, *c'est de croire qu'il faut peindre les bergers tels qu'ils sont.* (Rigault.)

Viendrai-je, en une *églogue* entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et, dans mon cabinet assis auprès des hêtres,
Faire dire aux échos des sottises champêtres?
BOILEAU.

Mais souvent, dans ce style, un rimeur aux abois
Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois,
Et follement pompeux dans sa verve indiscrète,
Au milieu d'une *églogue* entonne la trompette.
BOILEAU.

— Néol. fam. Agréments de la vie champêtre ou pastorale : *Tout ce pays est d'une douceur charmante sous son air sévère ; l'*ÉGLOGUE *vous prend au seuil de Bade et ne vous quitte plus.* (P. de St-Victor.)

— **Épithètes.** Simple, naïve, ingénue, touchante, attendrissante, fraîche, riante, charmante, gracieuse, délicieuse, ravissante, adorable, admirable, poétique, pastorale, champêtre, rustique, guindée, froide, glacée, ennuyeuse, languissante, fade, insipide.

— **Encycl.** Le mot *églogue* vient du grec *éclogé*, qui a le même sens, mais qui, considéré étymologiquement, signifie *choix*. Dans le principe, en effet, on appela *églogue* tout petit poëme lyrique ou pastoral, satirique ou épigrammatique, que l'auteur était censé choisir parmi plusieurs autres pour le publier. Après qu'on eut donné ce nom aux *Bucoliques* de Virgile, la renommée de ces poëmes fut telle que le mot *églogue* ne s'appliqua plus qu'à des pièces de vers du genre pastoral. Il ne fut même employé le plus souvent que pour désigner celles de ces poésies dont la forme était dialoguée, ou du moins présentait quelque mouvement dramatique, soit par la mise en scène des personnages, soit par l'inspiration du poëte. On peut distinguer trois sortes d'*églogues :* celles qui sont en forme de récit; celles qui sont dialoguées; celles où se mêlent le dialogue et le récit. Les poésies pastorales qui ont moins de mouvement portent le nom d'*idylles*. Plus lentes dans l'exposition, plus minutieuses dans la description, elles sont en général d'une étendue plus longue que les *églogues*, dont la forme plus vive hâte le dénoûment.

L'*églogue*, l'idylle, le roman pastoral et d'autres formes encore, soit littéraires, soit artistiques, qui composent le genre pastoral, se rapportent à un secret penchant de l'esprit, penchant éternel qui explique bien comment le genre pastoral forme une veine à part, une veine presque ininterrompue, qui traverse toute la littérature, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Voici à cet égard une page très-juste et très-intéressante d'un auteur qui, mieux que personne, a droit de parler du genre pastoral, Georges Sand :

« J'ai vu et j'ai senti par moi-même, avec tous les êtres civilisés, que la vie primitive était le rêve, l'idéal de tous les hommes et de tous les temps. Depuis les bergers de Longus jusqu'à ceux de Trianon, la vie pastorale est un Eden parfumé où les âmes tourmentées et lassées du tumulte du monde ont essayé de se réfugier. L'art, ce grand flatteur, ce chercheur complaisant de consolations pour les gens trop heureux, a traversé une suite non interrompue de bergeries; et sous ce titre : *Histoire des bergeries*, j'ai souvent désiré de faire un livre d'érudition et de critique où j'aurais passé en revue tous ces différents rêves champêtres, dont les hautes classes se sont nourries avec passion. J'aurais suivi leurs modifications, toujours en rapport inverse de la dépravation des mœurs, et se faisant pures et sentimentales d'autant plus que la société était corrompue et impudente. Je voudrais pouvoir commander ce livre... Ce serait un traité d'art complet; car la musique, la peinture, l'architecture, la littérature, dans toutes ses formes : théâtre, poëme, roman, *églogue*, les modes, les jardins, les costumes mêmes, tout a subi l'engouement du rêve pastoral. » (Préface de *François le Champi.*) Il y a peut-être dans cette jolie page un point contestable : c'est que la vie rustique, la vie primitive, soit l'idéal de tous les hommes; elle est plutôt, ce semble, l'idéal de ceux qui vivent à la ville et mènent une existence compliquée, l'idéal des citadins et des riches exclusivement. Ce qui tendrait à le prouver, c'est la littérature populaire : contes, chansons, etc. On y voit en effet que, dans le même temps où le bourgeois, le gentilhomme, le prince même, s'amusent à rêver campagne, moutons, bergères, amours innocentes sous la feuillée, le paysan, l'ouvrier, au contraire, dans ces poésies qui sont leurs rêves passés, ne s'entretiennent que de *fils de roi*, de *princesses*, de *maisons d'or et d'argent*, etc. Nous ne sachons pas que personne ait fait encore ressortir ce contraste à peu près permanent, et qui nous semble très-instructif. Il faudrait, à notre avis, dire, en conséquence, non que la vie rustique est l'idéal de tous les hommes, mais que tous les hommes ont tendance à chercher leur idéal dans la condition la plus opposée à la leur, quand, bien entendu, cette condition n'est pas évidemment malheureuse, quand elle permet l'illusion. Ce premier point établi pourrait expliquer bien des choses, et peut-être même servir à présager, pour l'avenir, à chercher, dans le passé, des détails ignorés. Ainsi l'on pourrait conjecturer que la pastorale a existé partout où il y a eu des classes supérieures, et a existé là surtout; qu'elle a dû aussi prendre dans la littérature une place d'autant plus grande et plus prépondérante, que la littérature était plus soumise dans le moment à l'influence des personnes de la haute société. A cet égard même il y a plus que des conjectures; il y a commencement de preuves. Le genre pastoral a fleuri chez nous dans le temps où la noblesse se piquait le plus de culture littéraire. On comprendrait aussi très-bien pourquoi, selon l'observation de Mme Sand, plus la société est corrompue et impudente, plus la pastorale se fait pure et sentimentale; cela est conforme au principe; c'est toujours l'effet de cette tendance à rêver la condition la plus opposée à celle où l'on est placé dans la vie réelle. La littérature, sous la Terreur, nous fournit, pour la démonstration de ce point, une preuve éclatante.

Peinture d'une action champêtre, l'*églogue* a nécessairement pour règle de ne pas oublier que ses acteurs sont les hommes des champs, les bergers, les laboureurs; que si leurs sentiments peuvent être délicats, leurs pensées sont toujours empreintes de naïveté; que si leurs passions peuvent s'éveiller, elles restent cependant toujours modérées et n'engendrent pas le trouble créé par les désirs et les besoins de la vie factice. Une existence douce, facile, innocente, appropriée à une nature imaginaire sans doute, mais idéale, veut un langage simple et cependant choisi, où le soin des troupeaux, les travaux de la moisson et du labourage tiennent une grande place, où les images soient tirées des objets environnants, et cependant où tout soit relevé par la grâce des pensées, par le charme des expressions, sans que l'on puisse jamais voir la recherche et l'affectation.

Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux,
Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.
Mais souvent, dans ce style, un rimeur aux abois
Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois;
Et, follement pompeux, dans sa verve indiscrète,
Au milieu d'une *églogue* entonne la trompette.
De peur de l'écouter, Pan fuit dans les roseaux,
Et les nymphes, d'effroi, se cachent sous les eaux.
Au contraire cet autre, abject en son langage,
Fait parler ses bergers comme on parle au village.
Ses vers plats et grossiers, dépouillés d'agrément,
Toujours baisent la terre et rampent tristement.
BOILEAU (*Art poétique*, chant II).

Entre ces deux excès, comme le dit le poëte, la route est difficile; l'art consiste à descendre, sans bassesse, jusqu'aux plus humbles détails, et à rendre dignes d'un consul les champs et les bois. Théocrite et Virgile restent les vrais modèles du genre. V. IDYLLE, BUCOLIQUE, PASTORALE (poésie).

Églogues de Virgile. V. BUCOLIQUES.

Églogues de Némésien. Ce poëte ne craignit pas de combattre et de vaincre, dans un concours, l'empereur Numérien, qui, d'ailleurs, ne s'en vengea qu'en le protégeant; il avait imité les poëmes didactiques d'Oppien, et voulut imiter également Virgile. Aussi composa-t-il quelques poésies pastorales, dans lesquelles on remarquait des vers gracieux, qui lui valurent la réputation de bon versificateur et d'écrivain passable, sinon celle d'esprit original et d'homme d'imagination. Ses *Eglogues* ne nous sont pas parvenues. Quelques commentateurs en ont fait imprimer quatre sous son nom et les ont placées à la suite des œuvres de Calpurnius. C'est à tort, car ces quatre *Eglogues* appartiennent bien à Calpurnius et sont marquées à son cachet. En tout cas, puisque Némésien prêtait à Calpurnius de l'argent, que ce dernier ne rendait jamais, il peut bien lui prêter ses quatre *Eglogues* aux mêmes conditions.

Églogues de Calpurnius, poëte latin du temps de Dioclétien. Ce recueil renferme onze églogues dans lesquelles Titus Julius Calpurnius a tenté d'imiter Virgile. La première, intitulée *Délos*, est calquée sur la quatrième du prince des poëtes latins; la seconde, *Crocale*, est une ravissante imitation de la septième de Virgile. La quatrième a pour titre *César ;* la cinquième, *Mycon*, est un faible résumé des *Géorgiques*. La dixième, *Bacchus*, abonde en détails gracieux, et son ordonnance est parfaite. Fontenelle la préférait à l'églogue de Virgile; comme vers, elle lui est inférieure, mais elle vaut mieux comme entente de la nature. *Tros*, la dernière, qui correspond à la seconde du Cygne de Mantoue, passe, d'après Cabaret-Dupaty, sous le rapport du choix du sujet, de l'ordonnance, de la naïveté des caractères, de la vérité des sentiments et de la chaleur de la diction, pour le chef-d'œuvre de Calpurnius.

Né sous le même ciel que le maître du genre, Théocrite, Calpurnius a su conserver à la langue de Virgile, dans une époque de décadence, quelques-unes des qualités que les grands écrivains lui avaient données; mais il manque d'originalité et tombe parfois dans l'enflure. Sans être, sous le rapport du style, à la hauteur des *Bucoliques* de Virgile, les *Eglogues* de Calpurnius ont une supériorité relative : l'auteur comprend mieux la campagne que son modèle; ses bouviers sont de vrais bouviers. De l'esprit, du naturel, une diction assez pure et quelques bons vers expliquent l'engouement des écoles du moyen âge pour ce poëte, qu'elles mettaient entre les mains des jeunes gens, comme de nos jours on y met Horace et Virgile.

Ces *Eglogues* sont adressées à un autre poëte pastoral, Némésien, qui servait de protecteur à Calpurnius et entretenait avec lui une correspondance en vers. C'est ce qui a fait croire à bon nombre de critiques que les quatre dernières *Eglogues* étaient dues à Némésien; mais la versification et la manière en sont si clairement celles de Calpurnius, que nous n'avons pas hésité à les lui restituer. De nos jours on lit encore Calpurnius; c'est là certes un bel argument en sa faveur, lorsqu'on réfléchit que nous possédons les œuvres de Virgile, et que Calpurnius lui est postérieur.

Églogues (LES) de Garcilaso de La Vega. Ces compositions poétiques, d'une grande fraîcheur, ont encore en Espagne une certaine réputation. Ce poëte, doué d'un génie aimable et doux, quoiqu'il eût embrassé la carrière des armes, et qui mourut jeune, à trente-trois ans, trouva, au milieu de cette vie courte et aventureuse, le temps de cultiver les lettres avec succès. « Je prenais, dit-il, tantôt la plume, tantôt l'épée. » Ami et élève de Boscan, qu'il éclipsa, il imite tour à tour les Italiens, Pétrarque, Bembo, Arioste, Sannazar; mais c'est à Virgile, à Théocrite, à Homère qu'il doit le plus; il se nourrissait très-fortement de ces grands maîtres et c'est par eux en réalité qu'il vaut encore quelque chose.

Ses églogues ne sont pas nombreuses, il n'en écrivit que deux, mais ce sont de grandes compositions, et qui représentent à elles seules plus de la moitié de son œuvre. La première, la plus belle des deux et peut-être sa meilleure production, fut écrite à Naples, quelques années avant sa mort, arrivée en 1536. Il se met lui-même en scène, sous le nom de Salicio, et prête à son interlocuteur, Boscan, celui de Nemoroso; le premier pleure l'infidélité de sa maîtresse, et le second la mort de la sienne. « Si l'on excepte le dialogue du commencement, dit Ticknor, et la description de la fin, une description de la tombée de la nuit qui la termine fort heureusement, on peut considérer cette églogue comme composée de deux élégies distinctes, dans lesquelles le ton pastoral est admirablement conservé; chacune d'elles, avec ses divisions et son plan propre, est faite sur le modèle d'une *canzone* italienne. De cette façon, l'églogue a un air de fraîcheur et d'originalité, en même temps que le sentiment tendre et mélancolique qui règne dans toutes ses parties la rend éminemment poétique. » Dans la seconde églogue, Garcilaso essaya une innovation; au lieu de la rime telle qu'on l'entend, il tenta de faire rimer la dernière syllabe d'un mot avec l'avant-dernière d'un autre. Cervantès renouvela après lui la même tentative sans plus de succès.

Ces gracieuses compositions obtinrent un très-grand succès. On les déclamait, on les faisait jouer par des acteurs dans les jardins publics, dans les réunions d'été. Il y a une jolie page de *Don Quichotte* sur cet engouement causé par les églogues de Garcilaso. Le chevalier de la Manche, dans une forêt, se trouve tout d'un coup les jambes et les bras pris dans les mailles d'un immense filet de soie verte tendu parmi les arbres. Il se prépare à tout briser, lorsqu'il voit sortir du bois « deux jeunes femmes vêtues en bergères, mais avec cette différence que leurs corsets étaient de fin brocart et leurs jupes de riche taffetas doré. Leurs cheveux, si blonds qu'ils pouvaient le disputer à ceux du blond Apollon lui-même, tombaient en longues boucles sur leurs épaules; leurs têtes étaient couronnées de guirlandes où se mêlaient le laurier vert et la rouge amarante; leur âge était au-dessus de quinze années. A cette vue, Sancho ouvre de grands yeux et don Quichotte reste interdit; le soleil arrête sa course, et tous étaient dans un merveilleux silence. Enfin une des bergères, s'adressant à notre héros : — Arrêtez, seigneur chevalier, arrêtez, lui dit-elle. Ne rompez pas ces filets, ils ne cachent aucun piége; nous ne les avons fait tendre que pour nous divertir. Comme je pense que vous désirez savoir qui nous sommes et quel est notre dessein, je vais vous l'expliquer en deux mots. A deux lieues d'ici, dans un village qu'habitent des gens de qualité, plusieurs personnes de la même famille sont convenues de venir s'amuser dans cet endroit, qui est un des plus agréables des environs, afin de faire entre elles une nouvelle Arcadie pastorale. Les jeunes gens sont vêtus en bergers, les jeunes filles en bergères. Nous avons étudié deux églogues, l'une est de Garcilaso et l'autre du fameux Camoëns, poëte portugais. » (*Don Quichotte*, traduction Furne.)

Les églogues de Garcilaso sont trop longues pour qu'on puisse en citer une tout entière. Nous donnerons du moins un fragment de la première de ces églogues, qui passe pour son chef-d'œuvre. Ce passage est plein d'harmonie; mais une traduction en prose enlèvera forcément le rhythme gracieux de ces vers charmants :

« NEMOROSO. Eaux courantes, pures, cristallines, arbres qui vous mirez dans ces eaux, verte prairie pleine de frais ombrages, oiseaux qui semez ici vos plaintes, lierre qui rampes le long des arbres et sur les contours de leur tronc verdissant, je me suis vu si loin du mal cruel qui m'afflige qu'heureux et satisfait je me réjouis dans votre solitude, soit qu'un doux sommeil m'apportât le repos, soit que je suivisse ma pensée vers des lieux qui n'avaient pour moi que des souvenirs pleins d'allégresse.

» Et dans cette même vallée où maintenant je gémis et je m'épuise, combien douce à été ma quiétude! O bien périssable, vain et fragile! Un jour que je dormais ici, je me souviens que, à mon réveil, je vis Elise à mon côté. O destinée lamentable, ô tête fragile, livrée avant le temps au tranchant aigu de la mort! Ce sort convenait mieux aux ans de ma vie épuisée, plus dure pourtant que le fer, puisque ton départ n'a pu la briser.

» Où sont maintenant ces yeux brillants qui, en quelque lieu qu'ils fussent, entraînaient après eux mon âme, suspendue à leur regard? Où est cette blanche et délicate main, pleine des victoires et des dépouilles dont la chargeait mon amour? Ces cheveux qui dédaignaient l'or comme un trésor au-dessous du leur, où sont-ils? Où est sa blanche poitrine? Où est la colonne qui supportait, avec une présomption gracieuse, le toit doré? Tout cela aujourd'hui, pour mon malheur, est enfermé sous la terre froide, déserte et dure.

» Qui m'eût dit, Elise, ô ma vie, lorsque, dans cette vallée, nous allions, caressés par le frais zéphyr, cueillant de tendres fleurs, qu'un jour viendrait, solitaire et triste, qui, par une longue absence, mettrait à nos amours un terme cruel? Le ciel, en mes douleurs, a si fort appesanti sa main sur moi, que je me vois condamné à des pleurs éternels, à une affreuse solitude; et ce que je regrette le plus, c'est de me sentir enchaîné à cette vie pesante et morose, seul, délaissé, aveugle et sans lumière dans cette ténébreuse prison.

» Depuis que tu nous a quittés, jamais les troupeaux ne paissent à leur gré, jamais le champ ne remplit la main du laboureur; il n'est bien qui ne change et ne se tourne en mal. La mauvaise herbe étouffe le froment, et à la place de celui-ci pousse la triste avoine. La terre, qui d'elle-même nous prodiguait ses fleurs, dont la vue seule nous ôtait mille soucis, ne produit, au contraire, que des herbes stériles, et se hérisse d'épines qui en défendent l'approche; et moi, des larmes de mes yeux, je fais croître un fruit misérable. »

Les poésies de Garcilaso, réunies par son ami Boscan, ont été publiées après la mort de ce dernier par la veuve même du célèbre Garcilaso, à Medina-del-Campo, en 1564. Elles ont eu les honneurs d'un commentaire par un poëte distingué, Fernando de Herrera, surnommé *el Divino* (Séville, 1580, in-8° de 700 pages).

Il a été fait, des *Eglogues* de Garcilaso, une édition singulière, que l'on peut considérer comme une parodie. Un pieux écrivain, dont on sait seulement le nom, Sebastian de Cordoba Sazedo, jugeant qu'il y avait dans ces églogues bien du talent dépensé dans un but profane, résolut de faire tourner ces jolis vers au profit de la religion. Avec quelques additions, quelques changements, quelques coupures, il en vint à bout. Des interlocuteurs de la 1re églogue, l'un devint la Raison l'autre l'Impureté; Célia, c'est l'âme, Nemoroso, la grâce divine; les ducs d'Albe, dont Garcilaso faisait l'éloge, ce sont Jésus-Christ et les patriarches, et ainsi de suite. Cordoba ne fut pas le seul qui se livra à ce divertissement; les traducteurs espagnols de Ticknor, dans les excellentes notes qu'ils ont ajoutées à l'œuvre du savant anglais, citent encore un poëme intitulé : *Notre-Seigneur sur la croix, trouvé dans les vers de Garcilaso de La Vega, réunis en forme de centon* (Madrid, 1628, in-4°).

Églogues de Segrais (Amsterdam, 1723). Boileau a dit : « Que Segrais dans l'églogue *en* charme les forêts. » Ses églogues ont, en effet, la douceur et la naïveté propres à ce genre de poésie; mais, sur la foi de Despréaux, il ne faut pas conclure que les *Eglogues* de notre auteur soient dignes de charmer les nymphes des bocages. Voltaire, dans le *Temple du Goût*, a dit : « Les Segrais, les Pellisson, ne me parurent pas occuper les premiers rangs. Ils les avaient autrefois; ils brillaient avant que les beaux jours des belles-lettres fussent arrivés; mais peu à peu ils ont cédé aux véritables grands hommes. Ils ne font plus ici qu'une assez médiocre figure. » En effet, la plupart n'avaient guère

que l'esprit de leur temps, et non cet esprit qui passe à la dernière postérité.

Déjà de leurs faibles écrits
Beaucoup de grâces sont ternies;
Ils sont comptés encore au rang des beaux esprits,
Mais exclus du rang des génies.

Les *Eglogues* de Segrais ne brillent nullement par le mérite de l'invention; on y reconnaît l'imitation des anciens. Il y a pourtant, de ci de là, quelques peintures vraiment poétiques, des vers bien tournés, un style élégant, des rapprochements agréables, un ton pastoral.

Voici une remarquable description de l'aurore :

Qu'en ses plus beaux habits l'Aurore au teint vermeil
Annonce à l'univers le retour du Soleil,
Et que devant son char ses légères suivantes
Ouvrent de l'Orient les portes éclatantes;
Depuis que ma bergère a quitté ces beaux lieux
Le ciel n'a plus ni jour ni clarté pour mes yeux.

« Le principal mérite de Segrais, dit La Harpe, est d'avoir bien saisi le caractère et le ton de l'églogue. Il a du naturel, de la douceur et du sentiment. Imitateur fidèle, mais faible, de Virgile, il fait, comme lui, entrer dans ses sujets les images champêtres qui leur donnent un air de vérité; mais il ne sait pas, à beaucoup près, les colorier comme lui. Il donne à ses bergers le langage qui leur convient; mais ce langage manque souvent de cette élégance et de cette harmonie qu'il faut allier à la simplicité. » Après avoir cité et analysé plusieurs passages de ces églogues, La Harpe ajoute : « Ces endroits et plusieurs autres prouvent que Segrais n'était pas un poëte bucolique à mépriser. Il faut songer qu'il écrivait avant les maîtres de la poésie française, et n'ayant encore d'autres modèles que Malherbe et Racan; c'est ce qui rend plus excusables les fautes de sa versification, souvent lâche et traînante, et qui n'est pas même exempte de ces constructions forcées, de ces latinismes, enfin de ces restes de la rouille gothique, qui ne disparut entièrement que dans les vers de Despréaux... » Les *Eglogues* de Segrais ne sont plus guère lues.

ÉGLON, ville de la tribu de Juda. Elle était, lors de l'invasion des Hébreux, la résidence d'un roi chananéen que Josué vainquit et fit mettre à mort. Robinson a retrouvé l'emplacement d'Eglon au village arabe d'*Eilân*.

ÉGLON, roi des Moabites, qui vivait au XIVe siècle av. J.-C. Il conquit le pays des Israélites, qu'il tint dix-huit ans asservis; mais alors Ahod se présenta à lui de leur part et, feignant de lui offrir un présent, le tua d'un coup d'épée dans le ventre.

ÉGLOUTRONNAGE s. m. (é-glou-tro-na-je). Techn. Action d'égloutronner la laine.

ÉGLOUTRONNÉ, ÉE (é-glou-tro-né) part. passé du v. Egloutronner : *Laine bien* ÉGLOUTRONNÉE, *mal* ÉGLOUTRONNÉE.

ÉGLOUTRONNER v. a. ou tr. (é-glou-tro-né — du préf. *é*, et de *gloutron*). Détacher les gloutrons de la laine.

ÉGLOUTRONNEUR s. m. (é-glou-tro-neur — rad. *égloutronner*). Techn. Cylindre qui, dans une égloutronneuse, a pour objet spécial de détacher les gloutrons.

ÉGLOUTRONNEUSE s. f. (é-glou-tro-neu-ze — rad. *égloutronner*). Techn. Machine servant à égloutronner, qui consiste en plusieurs groupes de cylindres armés de peignes, entre lesquels on fait successivement passer la laine.

ÉGLY (Charles-Philippe MONTHENAULT D'), érudit français. V. MONTHENAULT D'EGLY.

EGMONT, baie et excellent port de l'île Falkland, l'une des Malouines, dans l'Amérique du Sud, à l'O. de la Patagonie, par 51° 21' de lat. S. et 62° 26' de long. O. Cette baie forme un des ports les plus vastes et les plus commodes qui existent; elle fut découverte en 1765 par le commodore Byron, qui lui donna le nom qu'elle porte, en l'honneur de lord Egmont, alors chef de l'amirauté anglaise.

EGMONT, groupe d'îles de la Polynésie, dans l'archipel Pomotou ou des Iles-Basses, par 141° de long. O. et 19° 20' de lat. S. Plusieurs des petites îles qui composent ce groupe sont habitées; les naturels ressemblent à ceux de l'archipel de Taïti.

EGMONT ou **EGMOND**, village de Hollande, province de Hollande, sur la mer du Nord; 1,200 hab. Aux environs s'élevait autrefois une abbaye de bénédictins, d'où la célèbre famille des comtes d'Egmont a tiré son nom. Descartes a résidé dans cette localité.

EGMONT ou **EGMOND**, ancienne famille hollandaise, qui prétend descendre d'un puîné d'un roi des Frisons, et qui s'établit aux environs d'Alkmaër vers la fin du XIe siècle. Dans la première moitié du XVe siècle elle était représentée par Jean D'EGMONT, qui avait épousé Marie, nièce de Reynaud IV, dernier duc de Gueldre et de Juliers. A ce titre, il éleva des prétentions à la succession du duché de Gueldre, et son fils aîné, Arnoul D'EGMONT, fut en effet élu duc, mais vendit le duché à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, au détriment de son fils Adolphe, dont le fils Charles le revendiqua inutilement à son tour. Guillaume D'EGMONT, frère puîné d'Arnoul, fut nommé gouverneur du duché de Gueldre pendant la durée du litige entre la maison de Bourgogne et celle d'Egmont, et laissa JEAN, gouverneur de la Hollande, élevé à la dignité de comte de l'Empire, en 1486. Celui-ci eut pour successeur son fils, nommé comme lui JEAN, qui acquit le comté de Gavre, que sa veuve fit ériger en principauté en 1540. Ce dernier mourut à Milan en 1528, laissant, 1° Charles, comte D'EGMONT, qui accompagna l'empereur Charles-Quint dans son expédition d'Alger, et qui mourut sans postérité; 2° Lamoral, comte D'EGMONT, qui eut la tête tranchée par ordre du duc d'Albe, en 1568. Celui-ci eut deux fils : Philippe D'EGMONT, à qui le traité de Gand, en 1577, rendit les titres et le patrimoine de sa famille, et qui fut tué à la bataille d'Ivry, où il commandait un corps de Wallons qu'il avait amenés au secours des ligueurs (il ne laissait pas de postérité); et Charles II, comte D'EGMONT, prince de Gavre, dont l'arrière-petit-fils, Procope-François, comte D'EGMONT, prince de Gavre, mourut sans postérité en 1707, instituant pour son héritier des domaines et droits du côté paternel le roi d'Espagne, et laissant les biens du côté maternel, ainsi que le titre de comte d'Egmont, à sa sœur et au fils de celle-ci, LÉOPOLD PIGNATELLI, duc de Bisaccia. Guillaume D'EGMONT, dont on a parlé plus haut, avait eu un fils puîné, Frédéric D'EGMONT, qui devint comte de Buren par le fait de sa femme, Marie de Culembourg. Le dernier rejeton de cette branche, Maximilien D'EGMONT, comte de Buren, maréchal des armées de l'empire d'Allemagne, mourut en 1548, ne laissant qu'une fille, Anne D'EGMONT, comtesse de Buren, première femme de Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

Nous allons compléter cette notice en donnant la biographie des principaux membres de cette famille.

EGMONT (Jean II D'), dit **Egmont aux sonnettes**, à cause des clochettes d'argent dont il se parait les jours de combat, mort en 1452. Il devint seigneur d'Egmont en 1409. Sa vie est presque entièrement remplie par de longs démêlés avec les comtes de Hollande. Condamné à avoir la tête tranchée, avec confiscation de ses biens, pour avoir pris part à un complot ayant pour but de livrer le comte de Hollande au duc de Gueldre, il se réfugia au château d'Ysselstein, quitta ensuite le pays, où il revint après la mort de Guillaume VI (1417), fut fait prisonnier par la comtesse Jacqueline, à Ysselstein, puis de nouveau à Gorcum, et recouvra pour la seconde fois la liberté en vertu d'un traité signé entre la comtesse de Hollande et Jean de Bavière (1419). Comme il était toujours privé de ses biens, il se livra à une guerre de brigandage jusqu'en 1421, époque où Jean de Bavière lui fit rendre sa seigneurie d'Egmont. En 1423, les états de Gueldre reconnurent pour souverain Arnoul, fils aîné de Jean, sous la tutelle de son père. Ce dernier reçut cette même année, de l'empereur Sigismond, le titre de comte. Après la mort de Jean de Bavière (1425), il aida Philippe, duc de Bourgogne, à s'emparer du gouvernement de la Hollande, et prit part, l'année suivante, à la bataille de Brouwershaven, dans laquelle les partisans de la comtesse Jacqueline furent vaincus. Un de ses descendants, Jean III, comte D'EGMONT, fut nommé, en 1484, sur la demande des Hollandais, stathouder de Hollande et de Zélande, par Maximilien.

EGMONT (Charles D'), duc de Gueldre, né à Gavre en 1470, mort à Arnheim en 1538. Il était fils d'Adolphe, duc de Gueldre, et de Catherine de Bourbon. A peine âgé de six ans, Charles apprit déjà ce que c'est que la guerre et inaugura sa carrière de soldat. Lui et sa sœur se trouvaient à Nimègue, sous la protection du commandant Reynier van Broekhuyzen, lorsque Charles le Téméraire vint mettre le siége devant cette ville. Le commandant fit placer le duc en herbe sur un petit cheval et le montra aux assiégés pour les animer au combat. Après la chute de Nimègue, Charles le Téméraire emmena avec lui les deux enfants d'Adolphe et les envoya ensuite à Gand, où ils furent élevés avec soin, mais traités néanmoins comme prisonniers. Les Gueldrois, qui désiraient revoir leur jeune duc et le réclamaient hautement, n'eurent pas plus de succès auprès de Charles le Téméraire qu'auprès de son successeur au duché de Bourgogne, Maximilien d'Autriche. Celui-ci refusa nettement de rendre Charles de Gueldre, qu'il destinait à la carrière militaire. En 1484, lors de la querelle entre Maximilien et les citoyens de Gand, notre jeune héros eut une part active à la reddition d'Oudenarde. En 1486, âgé de dix-huit ans, il suivit son maître à Francfort, puis à Aix-la-Chapelle, pour assister à la fête du couronnement de Maximilien comme roi de Rome. L'année suivante, il combattit dans l'armée autrichienne contre la France, fut présent à la bataille désastreuse de Béthune, fait prisonnier et emmené à Abbeville. De là, cependant, il se rendit à Paris, où il fut généreusement traité. Peut-être entrevit-on en lui un instrument utile contre Maximilien; quoi qu'il en soit, on ménagea le prisonnier pendant tout le temps de sa captivité. Dans la Gueldre, les habitants commençaient à s'impatienter; ils avaient vainement réclamé leur duc, et ils étaient las du joug étranger que faisait peser sur eux la main de fer de Maximilien. Ils résolurent d'offrir à la France une somme considérable à titre de rançon pour Charles, d'installer celui-ci comme duc de Gueldre, et de chasser les Autrichiens. La France, heureuse de donner toute liberté à un ennemi si utile, s'empressa de consentir. Charles, redevenu libre, accourut vers la Gueldre, où la plupart des villes lui rendirent hommage et lui prêtèrent serment de fidélité (1492). Naturellement Maximilien ne pouvait tolérer cette défection d'une de ses meilleures provinces; mais, comme il était en guerre avec la France et que cette guerre occupait toutes ses forces disponibles, il résolut provisoirement de traiter avec son ennemi. Un traité fut conclu entre les prétendants au duché de Gueldre à Grave (forteresse située sur la Meuse), traité qui suspendait les hostilités jusqu'à ce que les électeurs de l'Empire eussent décidé à qui en définitive ces fiefs appartiendraient légitimement. Comme Maximilien savait que tous les électeurs seraient à sa disposition, il était convaincu qu'il ne risquait absolument rien en gagnant du temps. En effet, les électeurs, réunis en conseil, affermirent l'empereur dans ses droits sur la Gueldre, et déclarèrent en même temps que le duché n'avait pas cessé de faire partie de l'empire depuis la mort du dernier duc Regnauld IV. Charles, qui, de son côté, avait parfaitement prévu ce résultat, s'était silencieusement préparé à la guerre, car il voulait défendre à outrance le bien de ses pères. La guerre, en effet, ne tarda pas à éclater. Nous ne pouvons la suivre ici dans toutes ses péripéties. Pendant toute sa durée, c'est-à-dire pendant un demi-siècle environ, il n'y eut, pour ainsi parler, qu'un enchaînement, qu'une suite d'incursions et de siéges insignifiants, aussitôt abandonnés que commencés. Tantôt Charles semblait succomber; il se redressait bientôt plus fort, plus hardi que jamais; tantôt les Autrichiens paraissaient épuisés et impuissants, puis ils recevaient des renforts : la guerre se prolongeait, et rien ne se décidait. Souvent le combat cessait faute de combattants; souvent aussi, et surtout du côté de Charles, le nerf de la guerre manquait; mais ces embarras n'étaient que momentanés. Une rapide incursion, l'attaque bien combinée d'un convoi procuraient des fonds et des vivres. La lutte engagée sous Maximilien fut continuée sans trêve ni merci sous le règne de son successeur, Philippe Ier d'Espagne. Celui-ci résolut de mettre bon ordre aux résistances perpétuelles de Charles. Les Hollandais, qui avaient jusqu'ici fourni des vivres aux Gueldrois (toujours moyennant finance, naturellement), furent vivement réprimandés et reçurent l'ordre d'avoir à cesser ces approvisionnements. Une armée puissante opéra contre les forces de Charles, s'empara d'Arnheim, de plusieurs autres villes, et allait conquérir toute la Gueldre, lorsque Philippe, apprenant la mort de sa belle-mère, fut subitement forcé de suspendre les hostilités dans les Pays-Bas et de s'acheminer vers l'Espagne. Le duc, réduit aux dernières extrémités, accepta les conditions que Philippe voulut bien lui offrir. Les villes occupées resteraient entre les mains des Autrichiens, mais l'armée envahissante se retirerait. La question concernant les droits sur le duché serait encore déférée à des médiateurs; en attendant, Charles servirait Philippe dans toutes ses guerres, l'accompagnerait en Espagne, et recevrait pour ce voyage la somme de 3,000 florins d'or, à Anvers, lieu de l'embarquement. Les 3,000 florins furent payés au duc, qui, en vrai fripon qu'il était, les empocha tranquillement, puis quitta la ville en secret et retourna dans la Gueldre, où il se mit aussitôt à regagner tout ce qu'il avait perdu; il reçut des renforts de la France et réorganisa ses forces, tant soit peu éparpillées. Il se vengea d'abord sur la Hollande, en faisant de rapides incursions dans cette province, soit en personne, soit par son terrible généralissime Maarten van Rossem, et fit même deux tentatives pour s'emparer d'Amsterdam; ses attaques contre cette ville échouèrent cependant (1504 et 1512). D'un autre côté, il étendit son pouvoir en gagnant Utrecht, dont les habitants, en querelle avec leur évêque, lui ouvrirent leurs portes. La gouvernante Marguerite, se voyant hors d'état de résister aux attaques du duc, s'entendit avec lui pour un armistice de quatre ans (1513). Après avoir occupé Arnheim, il reporta son attention vers le Nord, où il se mêla habilement dans un différend entre le comte de la Frise orientale et Georges, duc de Saxe, en s'annonçant comme médiateur, mais en réalité pour s'emparer du pouvoir dans ces provinces septentrionales des Pays-Bas (Groningue dépendait alors de la Frise). La ruse réussit, et Charles se vit un moment non-seulement duc de la Gueldre, mais encore protecteur des Frisons et des Groninguois. Ce fut là le faîte de sa gloire. Hélas! il ne jouit pas longtemps de son triomphe. Charles V, qui avait succédé à son père, allait se montrer un adversaire digne de lui. En effet, peu à peu il perdit tous ses avantages et fut deux fois contraint de faire la paix à des conditions de plus en plus onéreuses.

Afin de perpétuer la querelle sur la possession du duché, il fit à ses nobles et à ses villes la proposition de léguer la Gueldre au roi de France. Cette proposition ne trouva que peu d'adhérents et fut rejetée presque à l'unanimité. Comme Charles persistait, la plupart des villes l'abandonnèrent et le forcèrent d'accepter la tutelle de Guillaume, duc de Clèves et de Juliers, qui fut nommé protecteur de la Gueldre. Charles, vieux et caduc, brisé par les fatigues de la guerre et abreuvé d'outrages, ne survécut pas longtemps à ce dernier affront. Il mourut littéralement de chagrin, le 30 juin 1538. Sur sa tombe magnifique, dans l'église Saint-Eusèbe, à Arnheim, on lit les lignes suivantes :

Carolus egregius dux illustrisque sepultus
In tumulo hocce jacet Gueldriaci imperii
Qui post millenos centenos quatuor annos
Septuaginta fuit natus in orbe puer,
Et post millenos centenos quinque recessit
Octo triginta, annos septuaginta tenens.

Charles était un soldat, rien de plus, rien de moins. Toute sa force, toute sa vertu se trouvaient au bout de son épée. Le mot honneur ne figurait pas dans son dictionnaire de guerrier. Il faisait des traités, les défaisait ensuite, promettait sans tenir ses promesses, et violait ses serments les plus sacrés. Le champ de bataille était son unique temple, l'épée son unique idole. Les villes, il les brûlait; les habitants, il les volait et les massacrait; les femmes, il les violait : c'était un franc barbare, un barbare rusé, soit, mais enfin un barbare. Sa carrière a été glorieuse, si l'on veut; mais nous qui vivons dans un siècle éclairé, qui aimons les arts de la paix, nous détestons cette gloire arrosée ou plutôt souillée de sang humain, cette gloire qui s'appelle massacre, oppression, misère, cette gloire que notre postérité sera heureuse de pouvoir appeler : la *honte* du genre humain.

Charles mourut sans laisser d'enfants légitimes. Quatre bâtards portèrent son nom. Un d'eux, nommé Charles comme son père, sera mentionné à l'article GUELDRE (Charles DE).

EGMONT (LAMORAL, comte D'), prince de Gavre, baron de Tiennes, etc., né à Bruxelles en 1522, mort en 1568. Il fut un des membres les plus illustres de sa famille et l'un des hommes de guerre les plus remarquables du XVIe siècle. A l'âge de dix-neuf ans, il accompagna Charles-Quint dans sa malheureuse expédition en Afrique, et fut distingué par l'empereur, qui le nomma capitaine général de sa cavalerie. Deux ans plus tard, il était nommé chevalier de la Toison d'Or, en même temps que ce fameux duc d'Albe qui devait le faire périr sur l'échafaud. Dans les guerres de l'Espagne contre la France, il montra une valeur héroïque qui le couvrit de gloire et le rendit l'idole de sa nation. C'est surtout à la sanglante bataille de Saint-Quentin (1557) et à celle de Gravelines (1558), qu'il se signala de manière à attirer sur lui tous les yeux. Philippe II, dont il avait négocié le mariage avec Marie d'Angleterre, le nomma général de cavalerie. Mais bientôt le mépris que Philippe affectait pour les franchises des Pays-Bas, son opiniâtreté stupide pour l'établissement de l'inquisition, les cruautés de ce tribunal, provoquèrent un mécontentement qui n'attendait qu'une occasion pour se changer en révolte ouverte. Egmont partageait l'attachement de ses compatriotes aux libertés nationales et leurs répugnances pour l'odieux tribunal. Aussi, quand Philippe lui proposa le commandement des troupes étrangères destinées à contenir les éclats de l'indignation publique, il répondit courageusement qu'*il ne voulait point se battre pour l'inquisition.* Il osa même représenter au roi les funestes conséquences d'une semblable institution, et le supplia d'y renoncer; mais ses conseils ne furent pas écoutés. Il espérait encore, cependant, qu'après le départ de Granvelle le roi se laisserait fléchir. On sait quelle fut la politique de Philippe : la Belgique frémissante attendait un médiateur; il lui envoya un bourreau, le féroce duc d'Albe. Dès son arrivée, ce représentant du sombre fanatisme de Philippe II versa des torrents de sang, et, peu de temps après, fit arrêter Egmont, dont il enviait la réputation et dont il redoutait l'influence, le retint neuf mois en prison, et, malgré les sollicitations des princes de l'Empire, des personnages les plus illustres et de l'empereur lui-même, le condamna à être décapité, sous la fausse accusation de complot, de crime de lèse-majesté, etc. Le comte d'Egmont protesta de son innocence; il écrivit au roi une lettre pleine de dignité et de noblesse, et quand le moment fatal fut arrivé, il marcha au supplice avec le calme d'un martyr et le courage d'un héros (Bruxelles, 1568). L'ambassadeur de France, témoin de cette exécution, écrivit à sa cour : « J'ai vu tomber cette tête, qui a deux fois fait trembler la France. » Le peuple se précipita autour de l'échafaud pour recueillir quelques gouttes de ce sang versé pour l'indépendance nationale et qui allait devenir la semence d'une révolution.

Gœthe a tiré de ce tragique épisode le sujet d'un de ses drames les plus émouvants.

Egmont, tragédie de Gœthe, en cinq actes. La vie littéraire de Gœthe se divise en deux phases bien distinctes. Autant le grand écrivain est fougueux dans ses débuts, autant il est calme, majestueux dans ses dernières années. Il veut réaliser l'idéal de la beauté pure, et, au risque de paraître froid, il recherche la sérénité la plus olympienne. Cette évolution dans le génie de Gœthe ne s'est pas faite sans transition, et la tragédie d'*Egmont* appartient précisément à cette époque qui emprunte aux deux systèmes ce qu'ils ont de meilleur. Cette indécision produit bien une certaine confusion dans l'ensemble et n'est pas sans troubler l'unité et l'harmonie générale, mais elle donne aussi à cette œuvre de Gœthe